



SERVICE PUBLIC LOCAL : CHALEUR

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2026

Le budget « chaleur » est un budget H.T., la collectivité récupérant l'intégralité de la TVA.

Ce réseau de chaleur alimente de nombreux bâtiments communaux (Mairie, Florin, école du Môlan, école du Joran, MJC, espace du Foron, gymnase), des immeubles de logements collectifs et l'hôpital départemental de Reignier.

La tenue du débat contradictoire sur les orientations générales du budget dans les conditions fixées par le règlement intérieur est une formalité substantielle sous peine d'illégalité du budget.

I LES RÉSULTATS 2025

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE 2025 (mandats et titres)	Section d'exploitation	135 582,94 €	196 807,58 €
	Solde de l'exercice : + 61 224,64 €		
	Section d'investissement	726 844,58 €	789 599,41 €
	Solde de l'exercice : + 62 754,83 €		
	SOLDE GLOBAL DE L'EXERCICE : 123 979,47€		

		DEPENSES	RECETTES
REPORTS DE L'EXERCICE 2024	Section d'exploitation		87 534,51 €
	Solde de clôture : + 148 759,15 € Excédent qui sera reporté sur le budget 2026 (article R002)		
	Section d'investissement	- 165 282,78€	
	Solde de clôture : - 102 527,95 € Déficit qui sera reporté sur le budget 2026 (article D001)		
	RESULTAT GLOBAL DE CLÔTURE : + 46 231,20 €		

		DEPENSES	RECETTES
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2026	Section d'exploitation	0 €	0 €
	Section d'investissement	1 675,00 €	1 677 484,25 €
Solde des restes à réaliser (RAR) : +1 675 809,25 € Les dépenses engagées font l'objet d'une autorisation de programme concernant les travaux. La somme du résultat de clôture d'investissement et du solde des RAR est positive ; il n'y a donc pas besoin qu'une partie du résultat de fonctionnement (exploitation) soit affectée à l'investissement.			

En fonctionnement, l'exercice est excédentaire de 61 224,64 €. L'an dernier, il était excédentaire 96 764,17 €. Le résultat de l'exploitation est en baisse par rapport à l'an dernier, compte tenu du remboursement d'une partie de l'avance de la commune pour un montant de 70 000 €. Le résultat de clôture est excédentaire de 148 759,15 €. Le résultat de clôture 2025 est meilleur que celui de 2024, compte-tenu notamment de l'affectation du résultat 2024 à l'investissement moins élevé que l'an dernier et des réalisations 2025.

En investissement, l'exercice est excédentaire de 62 754,83 € ; l'an dernier, il était excédentaire de 303 937,04 €. Le résultat est lié au programme mis en œuvre, notamment avec le lancement de la deuxième extension du réseau de chaleur et aux encaissements des subventions, réalisés après exécution des travaux. L'exercice est excédentaire également grâce à l'affectation de résultat de fonctionnement en investissement et à l'emprunt réalisé et son premier tirage de 635 000 €. Le résultat de clôture est déficitaire de 102 527,95 €.

Toutes sections confondues, l'exercice est excédentaire de 123 979,47 € (en 2024 : solde excédentaire de 400 701,21 €). Le résultat de clôture est excédentaire de 46 231,20 € (il était déficitaire de 23 525,39 € en 2024). Cette année, compte-tenu du solde de restes à réaliser en excédent de 1 675 809,25 €, il n'y a pas besoin de prévoir une affectation du résultat de la section de fonctionnement à la section d'investissement.

Les résultats sont conformes aux attentes.

Pour mémoire, les résultats 2025 de la commune :

	2019		2020		2021		2022		2023		2024		2025	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Total réalisations	16 791 720	22 751 954	13 243 198	20 271 663	14 194 268	21 119 731	23 719 026	30 745 009	15 941 797	21 551 294	20 031 834	25 004 704	24 763 266	29 472 044
Total de l'exercice	5 960 234		7 028 466		6 925 463		7 025 983		5 609 498		4 972 870		4 708 778	
Restes à réaliser investissement	936 482	111 831	507 934	408 395	760 211	2 050 822	1 101 194	2 110 984	218 170	4 168 896	290 360	4 399 130	461 495	3 893 090
Restes à réaliser fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total de l'exercice + restes à réaliser	17 728 202	22 863 785	13 751 132	20 680 058	14 954 479	23 170 553	24 820 220	32 855 993	16 159 966	25 720 190	20 322 194	29 403 834	25 224 761	33 365 134
TOTAL CUMULE	5 135 583		6 928 926		8 216 074		8 035 774		9 560 224		9 081 641		8 140 373	

II LES ORIENTATIONS 2026

Pour mémoire, la commune de REIGNIER-ÉSERY a réalisé un réseau de chaleur avec chaufferie biomasse dont la mise en fonctionnement a été réalisée en février 2017. L'affermage est assuré par la société DALKIA.

La chaufferie actuelle est composée de deux chaudières au bois déchiqueté de 1,58 et 0,59 MW et de deux chaudières gaz de 2 MW (dont une en secours). La puissance totale disponible est de 6,17 MW. La puissance appelée en simultanée est de 4,2 MW maximum à ce jour (puissance souscrite).

1- Les prévisions de la section d'exploitation

1-1 Hypothèses de recettes

Le délégataire collecte, pour le compte de la commune, auprès des abonnés du réseau, la redevance R24 dont la perception est nécessaire au remboursement des annuités d'emprunts concernant les travaux de 1er établissement. Le montant de la R24 est plafonné dans le contrat d'affermage à 42,44 €, suite à l'avenant 9. Le montant de la R24 est fixé en considérant l'annuité des emprunts de 171 843,73 € et le projet d'extension du réseau de chaleur. Selon la puissance souscrite au 1er janvier 2026, par délibération du 10 février 2026, le conseil municipal a fixé le montant de la redevance à 38,89 € HT/Kwh.

Sont également à prévoir la redevance d'affermage versée par le fermier Dalkia d'un montant de l'ordre de 6 805,54 €, ainsi que le remboursement des factures d'eau de la chaufferie.

L'excédent (R002) de 148 758,21 € sera à inscrire au budget.

1-2 Hypothèses de dépenses

Concernant les charges à caractère général, sont à prévoir des dépenses courantes dans le même ordre de grandeur que les exécutions de 2025 en particulier les frais d'honoraires du suivi du contrat d'exploitation et d'assistance juridique, soit un montant de l'ordre de 5 411 €. Le suivi de l'exploitation déléguée est assuré par ELCIMAI ENVIRONNEMENT. Un nouveau contrat de suivi d'une durée de 4 ans a été conclu pour la période 2026-2029.

Les intérêts des emprunts s'élèvent à 55 789,23 €, ce montant intègre l'ensemble des emprunts contractés, dont le dernier restant à mobiliser.

La commune a versé sur le budget « chaleur », en 2015 et 2016, deux avances remboursables d'un montant global de 650 000 €.

En 2017, il lui a été remboursé 350 000 € ; 80 000 € en 2018 et 50 000 € en 2019.

En 2025, sur le solde de 170 000 €, il a pu être remboursé 70 000 €.

Il reste donc à rembourser à la commune la somme de 100 000 €. Ce solde sera remboursé progressivement, en fonction des capacités financières et de trésorerie du budget chaleur.

Au niveau de l'amortissement, les biens, ayant été mis à disposition du délégataire dans le cadre d'un avenant, il n'y a pas lieu de les amortir.

En revanche, l'étalement de la pénalité de remboursement anticipé d'emprunts (242 985,72 €) effectué en 2023, doit être prévu ; 9 719,43€ est le montant à prévoir pour une année.

2- Les prévisions de la section d'investissement

Le déficit reporté à inscrire à la section d'investissement est de 102 527,95 €.

2-1- Première extension du réseau de chaleur

En 2018, il a été créé une autorisation de programme d'un montant total prévu de 1 029 250 € HT pour les travaux d'extension du réseau chaleur.

Cette autorisation de programme s'est achevée en 2025 pour un montant de 1 215 356,04 € HT.

AP/CP	TOTAL € HT	Année 2018	Année 2019	Année 2020	Année 2021	Année 2022	Année 2023	Année 2024	Année 2025
Création du 29/05/2018	1 029 250,00	630 000,00	136 416,00	136 416,00	126 418,00				
Révisée le 09/04/2019	1 197 720,00	45 054,00	959 542,72	100 000,00	93 123,28				
Révisée le 28/07/2020	1 197 720,00	45 053,13	148 663,45	700 000,00	304 003,42				
Révisée le 13/04/2021	1 217 020,63	45 053,13	100 013,45	691 954,05	380 000,00				
Révisée le 12/04/2022	1 222 887,69	45 053,13	100 013,45	691 954,05	115 367,06	270 500,00			
Révisée le 11/04/2023	1 222 799,16	45 053,13	100 013,45	691 954,05	115 367,06	179 716,81	90 694,66		
Révisée le 09/04/2024	1 215 356,04	45 053,13	100 013,45	691 954,05	115 367,06	179 716,81	82 691,54	560,00	
Révisée le 08/04/2025	1 215 356,04	45 053,13	100 013,45	691 954,05	115 367,06	179 716,81	82 691,54	0,00	560,00

Pour mémoire, conformément au schéma directeur, ces travaux d'extension ont permis le raccordement notamment du lycée Jeanne ANTIDE et de l'hôpital départemental de Reignier, ainsi que la desserte des immeubles en construction dans le centre et dans le futur, ceux de la parcelle dite de la Laverie.

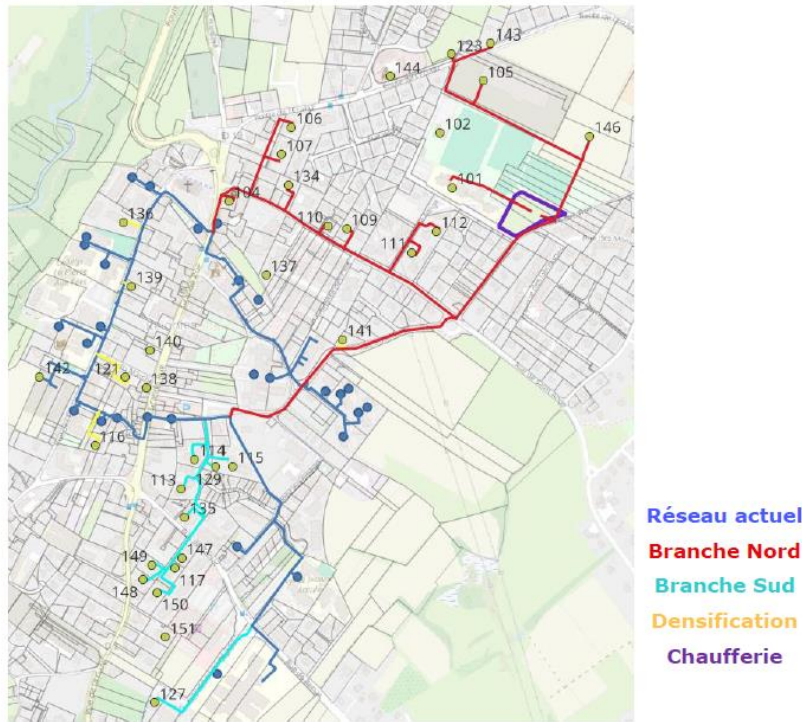
Pour ces travaux, l'ADEME a attribué une subvention de 547 720 €, ramenée à 528 833,10 €, compte-tenu des mètres linéaires réels de réseaux.

Pour mémoire, pour la réalisation de ce programme, un emprunt de 650 000 € a été contracté en 2018, avec un tirage de 50 000 € fait en 2018, et un tirage de 600 000 € en 2019. Le remboursement en capital a commencé au 1^{er} février 2021. Le paiement des intérêts avait commencé en 2020 à hauteur de 7 424,40 €.

2-2- Deuxième extension du réseau de chaleur

Lors de la création du réseau de chaleur, le schéma directeur prévoyait des extensions avec création d'une seconde puis d'une troisième chaufferie pour le réseau. Considérant la mutation énergétique en cours, la question des extensions du réseau avec la création de nouveaux moyens de production s'est posée avec acuité. Suite aux études menées par le bureau ELCIMAI et la confirmation de l'intérêt technico-économique de réaliser une 2^{ème} extension, la commune a fait le choix de lancer le projet d'extension sur la zone Nord, la zone Sud et de la densification proche réseau. La densification (prospects en proximité immédiate du réseau actuel, en jaune sur la carte) est gérée par l'exploitant dans la vie du réseau. Concernant les extensions, la commune porte l'investissement global, depuis la mise à disposition du terrain jusqu'à la livraison de la chaufferie. Les nouvelles

installations seront intégrées au contrat d'affermage ; la gestion et le suivi des installations seront confiés à l'exploitant. Pour la mise en œuvre de ce projet comprenant l'ajout d'un nouveau point de production, la commune est accompagnée par le bureau ELCIMAI, assistant à maîtrise d'ouvrage pour un montant de 39 712,50 € HT (financé par l'ADEME à hauteur de 12 153,40 € dispositif contrat de chaleur renouvelable) , et par le groupement de maîtrise d'œuvre représenté par INDDIGO pour un montant total de 358 800 € HT.



Concernant l'extension, la contrainte principale est liée à la livraison de deux bâtiments neufs dans la zone nord. La nouvelle gendarmerie (123) devait être livrée pour septembre/octobre 2025 mais la livraison est retardée et le complexe sportif intercommunal Les Cimes (105) devait être initialement livré en début d'année 2026, mais la livraison a été repoussée à juin 2026.

La commercialisation a été menée par le délégataire, avec en priorité, les prospects sur la liaison réseau nord (en rouge) - réseau actuel (en bleu). En effet, compte tenu des délais pour les bâtiments neufs, l'extension est réalisée en deux phases.

Les travaux de réseau et de sous-stations ont été réalisés en 2025 sur le périmètre Nord dit restreint pour pouvoir alimenter la nouvelle gendarmerie et l'espace des cimes. En attendant la construction de la 2^{ème} chaufferie, ils seront raccordés sur une chaudière provisoire, dont la location est prise en charge par Dalkia.

Les travaux de ce périmètre restreint s'élèvent à 542 075 € HT.

Le reste des travaux de réseaux et de sous-stations est réparti en tranche comme suit :

- tranche ferme : périmètre Nord (hors périmètre restreint)
- tranche optionnelle : périmètre Sud

Initialement, avec le chiffrage au stade de l'avant-projet et les financements identifiés, pour un montant global estimé à 6 483 853 €, le reste à financer était d'un montant de 2 201 573 €. Un prêt a été contracté auprès de la Banque des territoires en 2025 sur 25 ans au taux du livret A +0,5%. Pour rappel, le remboursement du prêt est supporté par les abonnés au réseau, avec le paiement de la R24 dont le montant est fixé par le Conseil municipal.

Depuis l'avant-projet, le montant prévisionnel a dû être revu sur la base des marchés de travaux attribués et les financements notifiés.

Considérant le montant des travaux issu des procédures de mise en concurrence, le coût des prestations intellectuelles et les financements obtenus et attendus, économiquement, le coût de revient est estimé à 3 192 908 € soit 47% du montant total de l'opération, ce qui correspond au coût des investissements maîtrise d'œuvre incluse moins les subventions estimées pour l'ensemble du périmètre du projet. Ce coût de revient est estimé sur la base d'une gratuité appliquée aux droits de raccordements de 1^{er} établissement, comme cela a été le cas lors de la création et extension du réseau actuel, et avec le dispositif coup de pouce CEE (certificat d'économie d'énergie) remis à la commune. Le reste à charge serait financé par l'emprunt, dont les annuités sont payées par la redevance R24 des abonnés qui est fixée chaque année par le Conseil municipal.

Synthèse estimation

Dépenses	Total
Travaux branche Nord périmètre restreint	542 075 €
Travaux branche Nord	5 088 072 €
Travaux branche Sud	604 503 €
Prestations intellectuelles	500 000 €
Recettes	
Aide fonds chaleur ADEME	1 985 480 €
CEE branche Nord	795 000 €
CEE branche Sud	339 660 €
CDAS 2025-26-27	300 000 €
Droits d'entrée	31 780 €
Droits de raccordement bâtiments neufs	89 822 €
Reste à financer	3 192 908 €
Reste à financer si branche Nord seule	2 928 065 €

Financement

Considérant les montants des financements extérieurs indiqués dans le tableau de synthèse et l'emprunt contracté en 2026, un emprunt de l'ordre d'1 million d'€ devra être contracté, selon les arbitrages qui seront faits sur le périmètre des travaux.

Le compte d'exploitation prévisionnel est construit sur la base d'un montant de R24/kW constant, sans dépasser le plafond fixé à 42,44 €/kW.

Planning prévisionnel du projet

Vu les financements CEE, les travaux devront être terminés pour une mise en chauffe en septembre 2027.

Autorisation de programme

L'autorisation de programme « 2^{ème} Extension du réseau chaleur » créée par le Conseil municipal le 24 septembre 2024 devra être révisée en 2026 :

DEPENSES

OBJET	TOTAL HT	Année 2024	Année 2025	Année 2026	Année 2027	Année 2028
ETUDES - MOE	428 894,02		188 693,74	240 200,28		
ETUDES - AUTRES	102 714,01		71 528,29	31 185,72		
TRAVAUX - Branche Nord Périmètre restreint	634 946,50		266 914,11	368 032,39		
TRAVAUX - Branche Nord	5 088 072,00			3 000 000,00	2 088 072,00	
TRAVAUX - Branche Sud	604 503,00				604 503,00	
TOTAL	6 859 129,53		527 136,14	3 639 418,39	2 692 575,00	0,00

RECETTES

OBJET	TOTAL HT	Année 2024	Année 2025	Année 2026	Année 2027	Année 2028
Emprunt	3 306 476,28		635 000,00	1 566 573,00	1 104 903,28	
SUBVENTION DEPARTEMENT CDAS	300 000,00			100 000,00	100 000,00	100 000,00
SUBVENTION ADEME	1 985 480,00				1 985 480,00	
SUBVENTION ADEME - Etude faisabilité	10 911,25			10 911,25	0,00	
CEE Branche Nord	795 000,00				795 000,00	
CEE Branche Sud	339 660,00				339 660,00	
Droits d'entrée	31 780,00				31 780,00	
Droits de raccordement bâtiments neufs	89 822,00				89 822,00	
TOTAL	6 859 129,53	0,00	635 000,00	1 677 484,25	4 446 645,28	100 000,00

RESTE A CHARGE : 0 €

2-3- Autres

Le remboursement du capital emprunté prévu est de 116 054,50 € en 2026.

3-L'état de la dette et évolution

Pour ce service, la dette totale de la commune au 31/12/2025 est de 3 155 292.80 € ce qui représente 25 % des recettes réelles de fonctionnement du budget principal de la commune, comme l'an dernier (contre 30,08 % en 2024). Pour rappel, les annuités sont payées par les usagers dans le cadre du R24.

3-1 Les emprunts en cours

Un nouvel emprunt a été contracté en 2025 pour la deuxième extension du réseau de chaleur auprès la Caisse des Dépôts et des Consignations pour un montant de 2 201 573 € avec une phase de préfinancement de 16 mois soit jusqu'au 30/04/2027. Un premier tirage d'un montant de 635 000 € a été effectué fin 2025.

Objet du financement	Organisme prêteur	Montant en Euros	Durée Emprunt en mois	Nature Taux	Taux intérêts au contrat	Taux actualisé	Périodicité des échéances	Date de fin	Capital restant dû au 31/12/2025
Extension réseau chaleur	CDC	650 000	420	Indexé sur livret A	1,50 %	1,50 %	trimestrielle	21/09/2055	589 189,83
Chaufferie et réseau (rachat)	Crédit Agricole	2 826 000	300	Fixe	1,18 %		trimestrielle	28/03/2047	2 453 299,29
Extension réseau chaleur	CDC	2 201 573	300	Indexé sur livret A	2,20 %	2,00 %	annuelle	31/12/2052	* 635 000,00

* Seulement 635 000 € ont été tirés en 2025 sur les 2 201 573 € souscrits auprès de la CDC ; les 1 566 573,00 € restants le seront en 2026.

3-2 Évolution de l'endettement et profil d'extinction de la dette

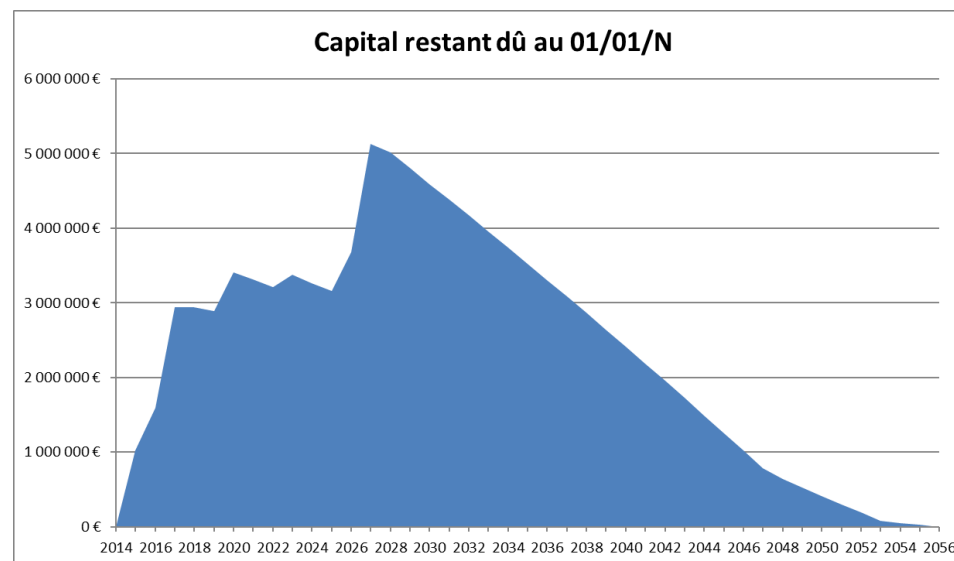
Endettement	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Population	7214	7365	7488	7607	7834	7923	8033	8235	8268	8249	8373	8313	8511
Encours au 31/12/N	0,00 €	1 024 650,00 €	1 593 550,00 €	2 946 111,00 €	2 892 659,00 €	2 889 207,00 €	3 403 282,05 €	3 315 814,19 €	3 212 638,51 €	3 374 282,84 €	3 265 307,61 €	3 155 292,80 €	3 677 489,12 €
Encours de la dette / population	142,04 €	216,37 €	393,44 €	380,26 €	368,80 €	429,54 €	412,77 €	390,12 €	388,56 €	409,05 €	389,98 €	379,56 €	432,09 €
Annuité de la dette (hors réaménagement)	16 170,97 €	49 150,99 €	72 261,28 €	90 426,11 €	99 938,22 €	131 960,57 €	134 670,75 €	147 196,90 €	147 196,90 €	162 342,37 €	163 356,56 €	163 356,56 €	171 843,73 €
Annuité de la dette (hors réa.) / population	2,24 €	6,67 €	9,65 €	11,89 €	12,76 €	16,66 €	16,76 €	17,87 €	17,80 €	19,68 €	19,51 €	19,65 €	20,19 €
Emprunts réalisés (hors réaménagement)	1 035 000,00 €	601 300,00 €	1 400 000,00 €	0,00 €	50 000,00 €	600 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	635 000,00 €	1 566 573,00 €
Emprunts réalisés (hors réa.) / population	143,47 €	81,64 €	186,97 €	0,00 €	6,38 €	75,73 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Variation nette de l'endettement	0,00 €	1 024 650,00 €	568 900,00 €	1 352 561,00 €	-53 452,00 €	-3 452,00 €	514 075,05 €	-87 467,86 €	-103 175,68 €	161 644,33 €	-108 975,23 €	-110 014,81 €	522 196,32 €
Variation nette de l'endettement / population	0,00 €	139,12 €	75,97 €	177,80 €	-6,82 €	-0,44 €	64,00 €	-10,62 €	-12,48 €	19,60 €	-13,02 €	-13,23 €	61,36 €
Intérêts de dette / encours de la dette au 31/12/N	0,57%	1,05%	0,84%	1,28%	2%	2%	1%	1%	2%	2%	2%	2%	2%

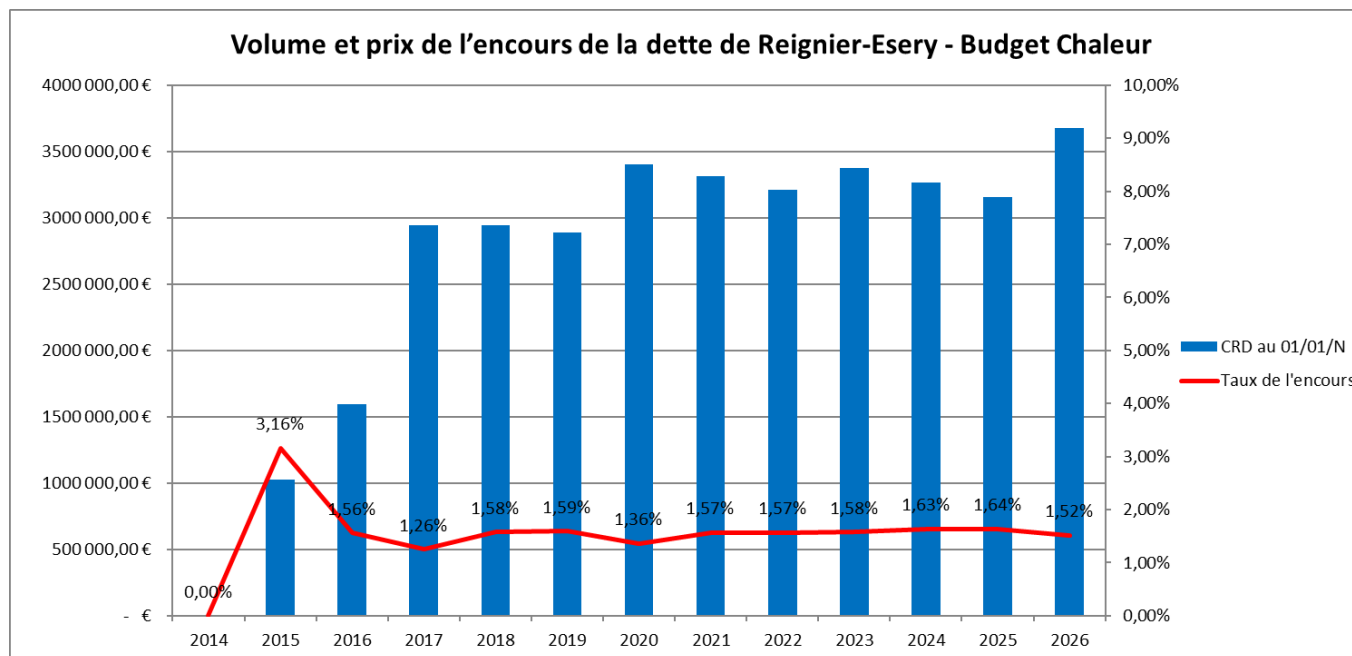
Extinction	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037
CRD au 01/01/N	3 677 489,12 €	5 128 007,62 €	5 010 316,42 €	4 803 015,33 €	4 594 145,52 €	4 383 684,90 €	4 171 611,04 €	3 957 901,14 €	3 742 532,11 €	3 525 480,41 €	3 306 722,23 €	3 086 233,33 €
Capital	116 054,50 €	117 691,20 €	207 301,09 €	208 869,81 €	210 460,62 €	212 073,86 €	213 709,90 €	215 369,03 €	217 051,70 €	218 759,18 €	220 488,90 €	222 244,23 €
Intérêts	55 789,23 €	85 306,26 €	83 797,56 €	80 378,51 €	76 975,64 €	73 550,34 €	70 134,40 €	66 631,06 €	63 136,33 €	59 617,79 €	56 101,04 €	52 507,62 €
Annuités	171 843,73 €	202 997,46 €	291 098,65 €	289 248,32 €	287 436,26 €	285 624,20 €	283 844,30 €	282 000,09 €	280 188,03 €	278 376,97 €	276 589,94 €	274 751,85 €
Taux de l'encours	1,52%	1,66%	1,67%	1,67%	1,68%	1,68%	1,68%	1,68%	1,69%	1,69%	1,70%	1,70%

Extinction	2038	2039	2040	2041	2042	2043	2044	2045	2046	2047	2048	2049
CRD au 01/01/N	2 863 989,10 €	2 639 964,58 €	2 414 134,40 €	2 186 472,77 €	1 956 953,50 €	1 725 550,02 €	1 492 235,32 €	1 256 981,97 €	1 019 762,12 €	780 547,48 €	637 621,83 €	526 773,02 €
Capital	224 024,52 €	225 830,18 €	227 661,63 €	229 519,27 €	231 403,48 €	233 314,70 €	235 253,35 €	237 219,85 €	239 214,64 €	142 925,65 €	110 848,81 €	111 361,52 €
Intérêts	48 915,28 €	45 297,56 €	41 673,95 €	37 984,35 €	34 288,08 €	30 564,80 €	26 827,88 €	23 035,54 €	19 228,69 €	15 682,52 €	13 280,61 €	10 948,19 €
Annuités	272 939,80 €	271 127,74 €	269 335,58 €	267 503,62 €	265 691,56 €	263 879,50 €	262 081,23 €	260 255,39 €	258 443,33 €	158 608,17 €	124 129,42 €	122 309,71 €
Taux de l'encours	1,71%	1,72%	1,73%	1,74%	1,75%	1,77%	1,80%	1,83%	1,89%	2,01%	2,08%	2,08%

Extinction	2050	2051	2052	2053	2054	2055	2056
CRD au 01/01/N	415 411,50 €	303 525,78 €	191 104,04 €	78 134,24 €	52 666,94 €	26 626,63 €	- €
Capital	111 885,72 €	112 421,74 €	112 969,80 €	25 467,30 €	26 040,31 €	26 626,63 €	- €
Intérêts	8 611,94 €	6 263,86 €	3 905,27 €	1 531,26 €	958,25 €	372,35 €	- €
Annuités	120 497,66 €	118 685,60 €	116 875,07 €	26 998,56 €	26 998,56 €	26 998,98 €	- €
Taux de l'encours	2,07%	2,06%	2,04%	1,96%	1,82%	1,40%	

Ce tableau tient compte du déblocage des 1 566 573 € au 01/07/2026 (simulation avec le taux actuel de 2%)





3-3 Orientations

Sur l'exercice, la dette risque d'être augmentée selon la concrétisation du projet d'extension de l'ordre de 1 million d'euros, ce qui augmenterait l'annuité entre 46 et 62 000 €.